



Association Française pour la Prévention des
Catastrophes Naturelles (AFPCN)



Institut de Maitrise des Risques (IMDR)

JOURNÉE VIGILANCE ET ALERTE

Risques Tsunami et Submersion marine

Journée AFPCN en partenariat avec l'IMDR

Le 1^{er} juin 2010

A l'ENGREF (AGROPARISTECH) - 19 avenue du Maine - Paris 15 - Amphi 7

NOTE DE PRESENTATION

CONTEXTE

Le groupe de travail « Vigilance et Alerte » a été mis en place par l'AFPCN et l'IMDR dans le prolongement du colloque « Prévision, vigilance et alerte », organisé par Météo-France et l'AFPCN en novembre 2007, <http://www.afpcn.org/071114AlerteVigilance/index.htm>.

OBJECTIFS DU GROUPE

Le groupe de travail mis en place par l'AFPCN et l'IMDR, a pour objectif la rédaction d'un guide de bonnes pratiques en matière de vigilance et d'alerte pour la préparation aux crises liées aux aléas naturels. Ceci impose au préalable :

- a) de faire un état des lieux deux ans après le colloque initial ;
- b) d'identifier les décideurs et clarifier leurs besoins par rapport à leurs responsabilités au regard de la Loi ;
- c) de transcrire si possible ces besoins en spécifications générales des systèmes requis et préciser les liens avec les systèmes généraux mis en place par l'Etat ;
- d) en tant que de besoin, de proposer des pistes d'évolution pour les systèmes existants.

Une première session a eu lieu le 12 janvier 2010, <http://www.afpcn.org/100112VigilanceAlerte/index.htm>. Elle a permis de préciser l'état des lieux en

matière de vigilance et d'alerte face aux aléas hydrométéorologiques et de constater les progrès réalisés deux ans après le colloque de Toulouse.

Elle a d'abord noté en particulier le grand projet de la DSC pour un système d'alerte et d'information de la population (SAIP) multi-risques qu'il faut alimenter en information. C'est un contexte intéressant pour nos réflexions. Elle a noté ensuite les progrès techniques qui permettent d'imaginer des systèmes d'alerte et de gestion de crises adaptés aux besoins des collectivités qui ont également de grandes attentes vis à vis du système étatique (vigilance) et ses développements. Est apparu également le rôle important d'intermédiaires comme les EPTB, les EPCI, voire les associations pour les gestionnaires locaux que sont les maires. Elle s'est conclue par un appel à réfléchir sur les risques autres qu'hydrométéorologiques lors de la session suivante.

LA SESSION DU 1 JUIN 2010

La tempête Xynthia, qui a ravagé les côtes Vendéennes et Charentaises dans la nuit du 27 au 28 février 2010 a révélé des manques flagrants dans la chaîne de vigilance et d'alerte au phénomène de submersion marine.

C'est pourquoi nous avons décidé de réorienter le programme de la session du 1 juin 2010, initialement prévu autour des risques géophysiques, vers la problématique de la submersion marine.

Nous y traiterons naturellement la submersion par marée de tempête, d'origine météorologique, mais également la submersion par tsunami, d'origine géophysique. Un point sera donc fait sur les projets et travaux en cours sur les systèmes de vigilance et d'alerte pertinents par ceux qui les mènent sous maîtrise d'ouvrage de la DGPR et de la DSC.

Mais nous ferons d'abord le point sur l'attente des élus littoraux face à un tel système au travers d'une table ronde qui ouvrira la session. En effet, l'efficacité de la vigilance et de l'alerte repose sur la disponibilité d'informations permettant aux responsables de la sauvegarde de leurs citoyens que sont ces élus de réagir à bon escient et de préparer leurs administrés à de telles crises.

Le programme est organisé dans ce but. Nous vous attendons donc le 1 juin 2010.

François Gérard

Président du groupe de travail.